



Réf: Dossier N° 075850

## Avis de constitution

## SOCIETE SOCIETE « ABIDJAN TEAM CHRONO » en abrégé « ATC »

<u>Siège social</u> Abidjan, Cocody, Deux Plateaux Agban, Lot 686, llot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « ABIDJAN TEAM CHRONO » en abrégé

« ATC »

Objet: - Commerce général;

- Livraison;
- Multi-services;
- Divers

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social Dix Mille (10,000)F CFA chacune en numéraires. numérotées 1 à 100 intégralement de souscrites entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social :</u> Abidjan, Cocody, Deux Plateaux Agban, Lot 686, llot 70

<u>Dirigeant(s)</u>: M TRAORE SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-00685 du 08/02/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°04391/GTCA/RC/2022 du 08/02/2022

